

2024-2630
2024-08-06

Mineraluxe^{MC}

PASTILLES DE BROMATION POUR PISCINES

DÉTRUIT LES BACTÉRIES ET LES ALGUES dans l'eau des piscines
AUCUNE ODEUR DE CHLORE

DOMESTIQUE

GARANTIE:

Brome libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et hydantoïnes
apparentées à66%

Chlore libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et hydantoïnes
apparentées à29%

No D'HOM. 31692 LPA

AVERTISSEMENT

POISON [symbole] [symbole]CORROSIF

DANGER: CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Contenu net
kg

L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**BACKYARD BRANDS INC • 830 BROCK ROAD UNIT 3,
PICKERING, ONTARIO L1W 1Z8 CANADA • 1-866-875-0012
www.dazzlewatercare.com**

Les pastilles de bromation Mineraluxe MC pour piscines sont des bactéricides, algicides et désinfectants sécuritaires à dissolution lente qui, contrairement aux autres assainisseurs chimiques utilisés couramment, fonctionnent bien même s'il y a une variation de pH. Utiliser les doses recommandées ci-bas pour garder l'eau de votre piscine étincelante et invitante.

MODE D'EMPLOI:

Poids d'une pastille: xx g

AVERTISSEMENT: Un contact direct entre les pastilles et le revêtement en vinyle de la piscine ou avec les surfaces peintes peut en causer le blanchiment. Les mécanismes de distribution automatique utilisés avec ces pastilles doivent être totalement libres de toute trace d'un autre assainissant afin d'éviter la possibilité d'une explosion.

1. Maintenir quotidiennement les teneurs aux valeurs appropriées; ces teneurs sont déterminées à l'aide d'une trousse d'analyse.

Brome libre disponible: 1,0 – 3,0 ppm

pH: 7,2 – 7,8

Alcalinité totale: 100 – 150 ppm

Dureté (en calcium): 200 – 300 ppm

2. Si un mécanisme de distribution automatique est utilisé, remplir le(s) réceptacles avec les pastilles et régler le taux d'écoulement selon les recommandations du fabricant pour garder les teneurs en brome résiduel quotidiennes aux valeurs voulues. Les brominateurs automatiques possèdent un mode d'emploi spécifique dépendant du modèle utilisé. Souvent, un brominateur doit être complètement rempli, les ajustements permettant à l'utilisateur d'y ajouter la quantité nécessaire de pastilles de bromation Mineraluxe MC pour une désinfection adéquate tel que suggéré ci-bas. La dissolution lente du produit avec les caractéristiques du brominateur demandent qu'une plus grande quantité de produit soit ajoutée à l'eau.
3. Au départ chlorer l'eau de la piscine pour établir une réserve initiale de chlore libre de 1,0 à 2,0 ppm en ajoutant 30 g de traitement choc prédissous par 10 000 L d'eau. Si un distributeur automatique est utilisé pour établir la réserve de brome, régler le taux d'écoulement au maximum. Une fois le taux recommandé atteint, ajuster le brominateur au niveau requis pour maintenir le brome libre disponible aux valeurs recommandées.
4. Ajouter 1 ou 2 pastilles par 10 000 L d'eau de piscine, au besoin, pour garder les teneurs en brome libre résiduel de 1 à 3 ppm, en tout temps. La quantité quotidiennement utilisée doit être d'environ 25 g de pastilles de bromation Mineraluxe MC par 10 000 L d'eau de piscine.
5. Il est recommandé de procéder régulièrement à une surchloration de l'eau de la piscine. Suivre les instructions de l'étiquette du produit de surchloration utilisé.
REMARQUE: Par temps chaud, après une pluie ou un usage intensif de la piscine, des doses plus fortes peuvent être nécessaires pour garder les teneurs en brome résiduel aux valeurs appropriées.

2024-2630

2024-08-06

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CORROSIF pour les yeux et la peau. Sensibilisant cutané potential. Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une déflagration s'il est contaminé. Forme un gaz dangereux s'il est mélangé à un acide. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer la poussière. Dangereux s'il est ingéré. Garder le contenant fermé et le placer dans un endroit frais et sec. . Il est recommandé de porter des gants de caoutchouc et des lunettes de sécurité pendant la manipulation du produit.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. L'envelopper et le jeter avec les ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas le déverser là où il pourrait contaminer des lacs, des rivières, des cours d'eau et le réseau public de distribution d'eau.